



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 27 Février 2025

# **PROTEGER L'ARBITRE, C'EST PROTEGER LE FOOTBALL !**

À la suite des propos inacceptables prononcés par le président de l'Olympique de Marseille, et au déferlement de haine qui s'en est suivi, le Syndicat des Arbitres du Football d'Elite (SAFE) et une délégation d'arbitres ont rencontré ce jeudi, Madame Marie BARSACQ, ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative puis Messieurs Philippe DIALLO et Vincent LABRUNE, présidents de la FFF et de la LFP.

Cette rencontre a permis aux arbitres de s'assurer qu'ils avaient le soutien des pouvoirs politiques et sportifs pour qu'un tel dérapage ne puisse plus jamais se reproduire dans les championnats français et pour que tous les arbitres, tant au niveau professionnel qu'au niveau amateur, puissent exercer leurs responsabilités en toute sécurité, dans le cadre de la mission de service public qui leur est confiée lorsqu'ils dirigent un match.

Les arbitres considèrent avoir été entendus lors de ces échanges, pendant lesquels ils ont pu clairement exprimer qu'en cas de nouvelle atteinte à leur sphère privée, les mettant en danger, eux ou leurs proches, ils exerceraient leur droit de retrait.

Enfin, du fait de la nature des propos prononcés mettant en cause l'intégrité de l'arbitre, et plus largement celle du corps arbitral, le SAFE informe avoir mandaté ses conseils juridiques aux fins de s'associer à la démarche de leur collègue Jérémy STINAT en vue de saisir un juge d'instruction du Tribunal Judiciaire de Paris d'une plainte avec constitution de partie civile.

Dans ce cadre, 100% des arbitres centraux, arbitres assistants et arbitres vidéo des championnats professionnels, soit au total 110 arbitres, ont souhaité s'associer à la procédure aux côtés du SAFE et de leur collègue, Jérémy STINAT.

**Contact presse : José Dias**  
06.26.53.23.61 - jose.dias@safe-arbitres.fr

**Le Syndicat des Arbitres du Football d'Elite (SAFE) a pour missions de promouvoir la fonction, d'accompagner et de défendre les intérêts individuels et collectifs des arbitres des championnats d'élite. Le SAFE représente 100% des arbitres centraux et arbitres assistants officiant en Ligue 1, Ligue 2, National et Arkema Première Ligue. Pour plus d'informations : [www.safe-arbitres.fr](http://www.safe-arbitres.fr).**